



VILLE DE ROUEN
Pôle Développement Attractivité

RAPPORT D'ANALYSE DES CANDIDATURES

*Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du
Cinéma Art et Essai République*

ARTICLE 1 : PRESENTATION DE LA DELEGATION (CF.ANNEXE 1 : AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TEL QUE PUBLIÉ AU BOAMP / AU FILM FRANÇAIS/SUR MARCHÉ ON LINE)

ARTICLE 2 : LISTE DES CANDIDATURES

Liste des sociétés ayant déposé une candidature :

- SARL Cinéode, le 29 juillet 2013,
- UGC Ciné Cité, le 9 août 2013,
- CINEMONDO, le 16 août 2013,
- NOE Cinemas, le 16 août 2013 à 12h00,
- SARL Bastille Saint-Antoine, le 20 août 2013 à 12h30.

ARTICLE 3 : ANALYSE DES CANDIDATURES

Candidature déposée par la SARL Cinéode:

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la SARL Cinéode révèle un dossier complet conforme aux exigences de la procédure et de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

a) Analyse des garanties professionnelles

La SARL Cinéode emploie 39 personnes.

Cette société, originaire de Picardie, regroupe 60 écrans dans les régions Picardie, Nord Pas de Calais, Haute Normandie, Centre et Provence Alpes Côte d'Azur. Il s'agit la plupart du temps de salles avec 1 ou 2 écrans en milieu rural dans des petites et moyennes villes. Elle assure directement l'exploitation de 38 salles dans 21 villes, sous différentes formes (bail commercial, convention, DSP), et effectue également la programmation de 22 salles dans 17 villes. Par ailleurs, elle est prestataire de services pour certains festivals comme par exemple le festival Grolandais.

b) Analyse des garanties financières

Cinéode			
	2010	2011	2012
CA	1524	2413	2540
subvention d'exploitation	159	203	245
charges générales	1058	1727	1947
résultat d'exploitation (hors résultats exceptionnels)	57	128	-47
résultat net	48	89	-27
dettes fournisseurs	129	293	645
dettes fiscales et sociales	233	347	410

en K€

La SARL Cinéode génère un chiffre d'affaire sur l'exercice 2012 qui s'élève à 2.685.601 €. Comme tous les autres candidats, elle connaît une légère dégradation de ses comptes en 2012 avec un résultat d'exploitation négatif à hauteur de 47 K€ en 2012 ne mettant pas en péril la structure. De la même manière, on constate une tendance à l'accroissement des dettes mais la proportion de celles-ci par rapport au CA reste acceptable.

Cinéode présente donc toutes garanties professionnelles et financières pour postuler à la DSP proposée par la Ville.

Candidature déposée par la société UGC Ciné Cité:

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la société UGC Ciné Cité révèle un dossier complet et conforme aux exigences de la procédure et de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

a) Analyse des garanties professionnelles

Le groupe UGC emploie plus de 1.500 personnes : 1300 personnes dans les salles et 200 dans son siège parisien car le groupe UGC assure également la production et la distribution de films.

Via sa filiale UGC Ciné Cité, le groupe UGC exploite 38 complexes cinématographiques dans les principales villes de France et de Belgique pour un total de 421 écrans qui lui permettent de proposer films populaires et films d'Art et d'Essai en accordant une large place à la Version Originale sous-titrée.

A Rouen, l'UGC Ciné Cité Saint-Sever est un complexe de 14 salles rénové en 2003 qui a proposé près de 275 films en 2012 dont 90 étaient recommandés Art et Essai. Il assure une animation culturelle réelle sur la rive gauche (accueil de festivals, d'avant-première, de séances scolaires...). Un des axes de leur lettre de motivation est celui de la complémentarité des 2 sites entre les 2 rives.

b) Analyse des garanties financières

UGC			
	2010	2011	2012
CA	172,5	180,9	178,4
subvention d'exploitation	1,44	0,631	0,414
charges générales	180,6	202,5	206,9
résultat d'exploitation (hors résultats exceptionnels)	7,7	11,0	-1,0
résultat net	2,2	12,2	7,5
dettes fournisseurs	32,6	36,6	36,7
dettes fiscales et sociales	12,1	13,1	14,3

en millions d'euros

La société UGC Ciné Cité présente un chiffre d'affaire de 178 401 986 € en 2012.

La taille du groupe UGC est sans commune mesure avec celles des autres candidats. Son chiffre d'affaires, en progression de 2010 à 2011, a connu un léger tassement en 2012. De même, son résultat d'exploitation est passé de + 11 M€ à - 1M€ en 2012. Ses dettes fournisseurs et ses dettes fiscales et sociales restent cependant stables et son résultat net toujours positif sur la période.

UGC Ciné Cité présente donc toutes garanties professionnelles et financières pour postuler à la DSP proposée par la Ville.

Candidature déposée par la société NOE Cinémas:

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la SAS NOE Cinémas révèle un dossier complet conforme aux exigences de la procédure et de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

a) Analyse des garanties professionnelles

La SAS NOE Cinémas emploie 31 personnes (hors filiales).

NOE Cinémas gère en direct 5 cinémas (16 salles) en Normandie et par le biais de filiales détenues au moins à 50 % 7 autres cinémas (29 salles) en Normandie, Ile de France, à Altkirch (Haut Rhin) et à Chaumont (Haute Marne). Cette société assure par ailleurs la programmation de 17 cinémas (27 salles) dans les mêmes régions (Normandie, IdF et Est de la France). En 2012, l'ensemble représente 1.180.000 entrées pour 6.476.000 € de recettes guichet.

Sa filiale rouennaise, la SARL Noe Cinémas Rouen, gère l'Omnia République depuis septembre 2010 et emploie 10 salariés. Ce cinéma a obtenu les 3 labels Art et Essai ainsi que le label « Europa Cinéma ». Il a su s'intégrer à la vie culturelle rouennaise en proposant des multiples animations en propre et en devenant un partenaire privilégié pour l'ensemble des acteurs culturels de l'agglomération, répondant ainsi au cahier des charges culturel de la DSP de 2010.

b) Analyse des garanties financières

NOE Cinémas			
	2010	2011	2012
CA	3278	3441	4030
subvention d'exploitation	97	70	117
charges générales	3440	3625	4217
résultat d'exploitation (hors résultats exceptionnels)	-47	-108	-36
résultat net	-7	-28	10
dettes fournisseurs	291	485	689
dettes fiscales et sociales	450	411	394

en K€

Il ressort de l'analyse des documents transmis par le candidat les principaux constats suivants :

- le fonds de roulement est négatif de - 267 k€ (en intégrant les emprunts)
- les dettes exigibles à moins d'un an recensées au 30 juin 2012 d'un montant de 1 834 k€ sont supérieures aux créances recensées à cette même date d'un montant de 1 282 k€.
- les résultats des 3 derniers exercices sont « équilibrés » + 9 k€ en 2012 ; + 27 k€ en 2011 et -7k€ en 2010
- il figure des participations dans d'autres sociétés pour un montant de 16 k€ ainsi que des avances pour un montant de 24 k€.

En conclusion, la situation financière de la SAS NOE est fragile. Néanmoins, cette société semble présenter, notamment à travers l'évolution de ses chiffres d'affaires et de ses résultats, une dynamique économique positive.

La SAS Noe Cinémas présente donc les garanties professionnelles et financières suffisantes pour postuler à la DSP proposée par la Ville.

Candidature déposée par la SARL Bastille Saint-Antoine :

L'inventaire des pièces contenues dans la candidature de la SARL Bastille Saint-Antoine révèle un dossier complet conforme aux exigences de la procédure et de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

a) Analyse des garanties professionnelles

Le groupe Bastille Saint-Antoine, qui fait partie du groupe CineMetroArt emploie 80 personnes à Lyon, Marseille, Paris et Rouen. Il comprend actuellement 7 cinémas pour 25 salles (19 d'entre elles sont classées Art et Essai, dont les 4 salles du Melville de Rouen intégré au groupe en 2011).

A Rouen, le Melville emploie 6 salariés et réalise 48.887 entrées en 2012. Un des axes proposés dans la lettre de motivation du candidat est celui de la complémentarité des 2 sites avec une gestion centralisée pour réduire les coûts.

b) Analyse des garanties financières

Bastille Saint Antoine				
	2009	2010	2011	2012
CA	3054	2670	2759	2560
subvention d'exploitation	81	330	140	97
charges générales	2250	2300	2030	1855
résultat d'exploitation (hors résultats exceptionnels)	-564	-755	-600	-634
résultat net	208	-285	-75	-406
dettes fournisseurs	927	1589	1876	2469
dettes fiscales et sociales	409	469	719	862

il ressort de l'analyse des documents transmis par le candidat les principaux constats suivants :

-la structure financière est très fortement déséquilibrée :

- le fonds de roulement est négatif de – 2 979 k€,
- les dettes recensées au 31 décembre 2012 d'un montant de 5 087 k€ sont supérieures aux créances recensées à cette même date d'un montant de 2 335 k € soit un déséquilibre de solvabilité à court terme d'un montant de 2 752 k€,

- les résultats des 3 derniers exercices sont déficitaires pour des montants significatifs :

- - 285 k€ en 2010, -75 k€ en 2011 et -406 k€ en 2012.

Cependant, il apparaît des constructions à l'actif du bilan pour des montants de 3 264 k€ en valeur brute et 183 k€ en Valeur nette comptable qui permettraient, le cas échéant, de dégager des plus-values éventuelles.

- Il figure des participations dans d'autres sociétés pour un montant de 1 134 k€ ainsi que des avances pour un montant de 165 k. Ces sociétés pourraient être en mesure de refinancer la sarl BASTILLE notamment par des abandons de créances, à l'image des 160 k€ en 2010.

Cette analyse démontre, à l'évidence, la réelle fragilité financière dans laquelle se trouve cette société qui, au demeurant et en théorie, pourrait trouver des ressources à même de rétablir sa situation

La SARL Bastille Saint-Antoine présente donc les garanties professionnelles et financières suffisantes pour postuler à la DSP proposée par la Ville.

Candidature déposée par l'Association Cinémondo:

A la lecture de la candidature de l'Association Cinémondo, il convient de constater que :

- la candidature a été déposée à la Ville de Rouen par lettre simple et non par lettre recommandée avec accusé réception (remarque : *sur l'enveloppe, il est uniquement indiqué la mention « lettre suivie »*),
- l'enveloppe extérieure contenant la candidature était certes cachetée mais ne contenait pas d'enveloppe intérieure cachetée et portant la mention « candidature pour l'exploitation et la gestion du cinéma d'Art et Essai « République » ne pas ouvrir avant la séance en commission de DSP »,
- CINEMONDO a déposé sa candidature sous la forme d'une lettre de motivation et non sous la forme d'un dossier complet contenant les pièces exigées dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence : Cette lettre se compose uniquement des éléments suivants :
 - un paragraphe introductif actant le fait que l'association Cinémondo se porte candidat dans le cadre de la procédure de passation de la DSP, lancée par la Ville de Rouen et ayant pour objet l'exploitation et la gestion du Cinéma d'Art et d'Essai République,
 - une présentation succincte du statut juridique de l'Association Cinémondo

- un argumentaire succinct exposant les motivations pour lesquelles Cinémondo candidate aujourd'hui à la DSP susmentionnée.

Conformément à l'article 8 du décret n°97-638 du 31 mai 1997, ce dernier devait fournir les certificats ou attestations sur l'honneur garantissant qu'il satisfaisait à ses obligations fiscales et sociales.

En outre, et en application de cette même réglementation, la Ville était tenue de l'inviter à régulariser sa candidature sur ce point. (**remarque** : cette procédure de régularisation, expressément prévue par la réglementation, est propre aux certificats et attestations fiscaux et sociaux).

Dès lors, la Commission d'ouverture des candidatures a :

- d'une part, demandé à Cinémondo, de compléter sa candidature, pour le 26 août 2013 avant 16h00, par l'ajout de ces pièces,
- d'autre part et dans le respect du principe d'égalité applicable entre les candidats à la DSP Cinéma République, invité l'ensemble des autres candidats à compléter en ce sens leur dossier de candidature. Le même délai de transmission des pièces leur a été laissé.

A l'issue du délai imparti, deux candidats ont envoyé les documents demandés:

- la SARL Cinéode a transmis à titre de complément les attestations fiscales et sociales, par courriel, le 22 août 2013, à 16h48,
- l'Association Cinémondo a transmis, par courriel, le 26 août 2013, à 13h23, une attestation sur l'honneur par laquelle celle-ci atteste être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

Quant aux autres candidats, ces derniers n'ont pas transmis de pièces complémentaires.

Par conséquent, la communication en l'état de la candidature de Cinémondo ne permet pas de juger de la suffisance des garanties professionnelles et financières du candidat.

CONCLUSION

Il est proposé à la Commission de délégation de service public :

- d'autoriser quatre candidat (SARL Cinéode, UGC Ciné Cité, NOE Cinémas, SARL Bastille Saint-Antoine) à déposer une offre ; les candidatures présentant des garanties professionnelles et financières suffisantes,
- de déclarer la non-conformité de la candidature de l'Association CINEMONDO-à la procédure de passation de la DSP Cinéma et à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence au motif que le candidat ne fournit pas, à l'exception d'une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat déclare avoir rempli ses obligations fiscales et sociales, l'ensemble des autres pièces demandées dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence nécessaires pour évaluer la capacité professionnelle et financière de ce candidat à gérer et à exploiter l'objet de la présente Délégation de Service Public.

Annexe 1

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TEL QUE
PUBLIE AU BOAMP / AU FILM FRANÇAIS/SUR MARCHÉ
ON LINE)